

Programme de formation initiale

PRAP IBC 2S

Public

Toute personne évoluant en milieu professionnel

Pré-requis

Aucun

Durée

28 heures = 4 jours

Modalités de la formation

4 participants minimum et 10 maximum

La formation se déroule au sein de l'entreprise, les dates sont à convenir en amont

Modalités pédagogiques

Méthode explicative, démonstrative et active

Intervenant

Formateur PRAP certifié INRS

Modalités d'évaluation

Formatives et certificatives

Le certificat PRAP IBC 2S sera délivré aux candidats ayant fait l'objet d'une évaluation favorable selon les conditions de réussite de l'INRS

Modalité et délai d'accès : 15 Jours

Accessibilité PSH :

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, merci de nous contacter en amont .

Validité, maintien et actualisation des compétences

OBJECTIFS

Être en capacité de :

- se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise,
- d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé,
- participer à la maîtrise du risque dans son entreprise et à sa prévention.

PROGRAMME

En amont le formateur aura collecté des données sur la réalité des AT/MP survenus dans l'entreprise et dans la branche d'activité en réalisant un pré-projet

DOMAINE DE COMPETENCES 1 (IBC et 2S) : Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

1. Comprendre l'intérêt de la prévention

- 1.1 Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement
- 1.2 Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention
- 1.3 Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles

2. Connaître les risques de son métier

- 2.1 Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage
- 2.2 Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
- 2.3 Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à la santé

DOMAINE DE COMPETENCES 2 (IBC et 2S) : Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

3. Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain

- 3.1 Connaître le fonctionnement du corps humain
- 3.2 Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
- 3.3 Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé

4. Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

- Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
- Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique
- Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

DOMAINE DE COMPETENCES 3 (IBC et 2S) : Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

5. Proposer des améliorations de sa situation de travail

- 5.1 A partir des causes identifiées au cours de son analyse
- 5.2 En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail

Le certificat est valable 2 ans

Créer le : 01/08/2023

- 5.3 En prenant en compte les principes généraux de prévention
- 6. Faire remonter l'information aux personnes concernées
 - 6.1 Identifier les personnes concernées
 - 6.2 Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement
- 7. Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie de l'effort
 - 7.1 Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie de l'effort à l'ensemble de ses situations de travail
 - 7.2 Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention

DOMAINE DE COMPETENCES 4 (2S uniquement) : Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

- 8. Identifier les enjeux d'un accompagnement
 - 8.1 Argumenter les enjeux pour la personne aidée et sa famille
 - 8.2 Identifier les enjeux pour l'accompagnant
 - 8.3 Identifier les enjeux pour l'établissement
- 9. Séquencer les déplacements nécessaires aux déplacements naturels
 - 9.1 Repérer les étapes nécessaires aux déplacements naturels
 - 9.2 Déterminer les capacités nécessaires à la réalisation des déplacements
- 10. Analyser la situation d'accompagnement
 - 10.1 S'assurer des possibilités de la personne aidée à réaliser seule son déplacement
 - 10.2 Identifier les capacités de la personne aidée à réaliser les étapes du déplacement naturel
 - 10.3 Identifier les déterminants liés à l'environnement qui facilitent ou limitent le déplacement
 - 10.4 Prendre en compte les risques pour la personne aidée et l'accompagnant
- 11. Caractériser Les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
 - 11.1 Identifier les aides techniques au regard des contraintes environnementales
 - 11.2 Déterminer les aides techniques en fonction des caractéristiques des personnes aidées
- 12. Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi
 - 12.1 Prendre en compte le résultat de l'analyse de la situation d'accompagnement
 - 12.2 Guider la personne aidée en respectant les étapes du déplacement naturel
 - 12.3 Compenser les incapacités par une assistance sans portage délétère en intégrant si nécessaire une aide technique